

BPJEPS activités équestres

Niveau 4 Apprentissage

Objectifs professionnels de la formation :

Le titulaire du BPJEPS aura une carte professionnelle lui permettant d'enseigner à tous cavaliers. Dans ce contexte, il aura l'opportunité de :

- Encadrer et animer des activités de loisirs, initiation et compétition
- Accueillir du public
- Gérer et animer une structure équestre
- Valoriser et gérer une cavalerie

Programme :

L'apprenant doit valider différentes Unités Capitalisables (UC) pour obtenir son diplôme :

- UC 1 et 2 : Communes à tous les BP JEPS
 - Communiquer dans les situations de la vie professionnelle
 - Prendre en compte les caractéristiques des publics pour préparer une action éducative
 - Préparer et évaluer un projet d'animation
 - Participer au fonctionnement de la structure et à son activité
- UC 3 : Compétences techniques et pédagogiques
 - Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres
- UC 4 : UC D'adaptation (2 modules)
 - Initiation poney / cheval : pour développer une réelle expertise dans l'accompagnement des différents publics dans leurs premières années de pratique
 - Approfondissement technique : centrée sur la compétition ou le perfectionnement technique

Moyens et méthodes pédagogiques :

La formation est basée sur :

- L'alternance en entreprise
- La conduite de projet
- Des échanges avec les professionnels
- Des travaux de groupe
- L'élaboration d'un projet professionnel
- L'amélioration des techniques équestres et pédagogiques
- L'approfondissement des connaissances théoriques

Débouchés et poursuite d'études :

Débouchés professionnels :

Le titulaire du BPJEPS est moniteur d'équitation indépendant ou salarié

Poursuite d'études :

- DE JEPS

Evaluation :

Unités capitalisables au cours du cycle de formation. L'ensemble des UC doit être validé pour l'obtention du diplôme. Les modalités d'évaluation sont définies lors de l'habilitation de la formation délivrée par la Jeunesse et sport.

Conditions d'admission :

- Avoir 18 ans révolus à la date de validation d'examen.
- Être titulaire du PSC 1 (Prévention et secours civique de niveau 1) ou SST
- Avoir validé les EPEF (comprenant les Tests d'exigences pratiques et certificat médical) ou équivalence auprès de la DRJSCS (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale)

Durée de la formation : 2 ans

Délai d'accès: Entretien dans les 30 jours suivant le 1er contact

Accessibilité :

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Réglementation ERP – Orientation et adaptation pédagogique possible, tutorée par un référent handicap.

Tarif de la formation :

Pour 12 mois : 12 500 € / Formation prise en charge par les OPCO et les financements obtenus par le CFA. Le reste à charge pour l'apprenti et l'entreprise est donc nul.

Site de formation :

Lesquin